



**PRÉFÈTE  
DE VAUCLUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avignon, le 10 janvier 2024

## **LA PRÉFÈTE DE VAUCLUSE S'ENGAGE AU CÔTÉ DE LA FDSEA ET DE LA MSA POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI EN AGRICULTURE ET LA PROTECTION DES SALARIÉS ET EXPLOITANTS AGRICOLES.**

La préfète de Vaucluse, la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Vaucluse (FDSEA 84) et la Mutualité sociale agricole (MSA) ont signé, ce jour, une convention départementale dédiée au développement de solutions et d'alternatives pour répondre aux besoins de main d'œuvre agricoles en Vaucluse.

Cette convention réaffirme la protection des salariés et des exploitants agricoles contre les pratiques frauduleuses et illégales. Les signataires s'engagent ainsi à agir pour améliorer les conditions d'emploi, de travail et de sécurité des travailleurs, et pour leur assurer de bonnes conditions d'accueil et d'hébergement.

L'agriculture vauclusienne est un secteur économique particulièrement dynamique, occupant la première place régionale avec 11 812 emplois équivalent temps plein (ETP) recensés et un Produit brut standard (PBS) total d'environ 1 milliard d'euros (38 % du PBS régional). La forte orientation agricole du département nécessite un nombre important d'emplois saisonniers ou occasionnels. Cette catégorie d'emploi représente à elle seule plus de 30 % du volume de travail en équivalent temps plein de ce secteur.


Face à une baisse de l'attractivité des métiers de l'agriculture constatée ces dernières années et pour pallier l'insuffisance des recrutements d'une main-d'œuvre locale, les exploitants s'appuient traditionnellement sur le recrutement en direct d'une main-d'œuvre étrangère expérimentée via l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII). Cependant, la crise sanitaire liée à la COVID 19 et la fermeture des frontières ont perturbé cette filière traditionnelle de recrutement et le système de fonctionnement des exploitations.

Dans ce contexte, la convention présente les actions visant à favoriser le recrutement et à renforcer l'attractivité des métiers de l'agriculture ; protéger les entreprises, les exploitants et les salariés contre les pratiques illégales et frauduleuses ; favoriser le dialogue social pour améliorer les conditions de travail, d'emploi, et la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs.

Cet engagement contribuera à renforcer le dynamisme du secteur et son attractivité afin de générer plus d'emploi et de richesse pour le département.

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

Mél : [pref-communication@vaucluse.gouv.fr](mailto:pref-communication@vaucluse.gouv.fr)

 @prefet84  
[www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)

2 avenue de la Folie  
84000 AVIGNON



Dans l'ordre : Sophie VACHE, présidente de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Vaucluse (FDSEA84), Violaine DEMARET, préfète de Vaucluse et Marie-Claude SALIGNON, présidente de la Mutualité sociale agricole Alpes-Vaucluse (MSA).

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

Mél : [pref-communication@vaucluse.gouv.fr](mailto:pref-communication@vaucluse.gouv.fr)

[t](#) [f](#) [i](#) @prefet84  
[www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)

2 avenue de la Folie  
84000 AVIGNON